

Exposition

"PLUi 2020-2030 vers un urbanisme durable pour notre territoire"

17 septembre au 12 octobre 2018

La Direction de l'Urbanisme de l'Aménagement des Constructions Durables de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées présente dans cette exposition les enjeux et les grands principes d'orientations d'aménagement prévues pour les 10 ans à venir sur notre territoire, qui seront déclinés dans un document réglementaire le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Maîtriser l'urbanisation du territoire pour trouver un meilleur équilibre entre ville et nature, habitat et emploi, logement et équipement est la finalité du PLUi.

Conscient des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux liés à l'étalement urbain les élus de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées se sont engagés à :

- anticiper et organiser le développement durable de notre territoire
- apporter une réponse aux grands enjeux urbains et péri-urbains de demain
- répondre aux avancées réglementaires les plus récentes

A l'échelle des 31 communes de l'agglomération, ce plan vise à programmer les conditions du développement pour les 10-15 ans à venir sur notre territoire.

Ce document de planification fixera les règles d'utilisation du sol sur le territoire en définissant pour chaque parcelle, les possibilités et les conditions d'utilisation, d'aménagement ou de construction. Il remplacera dès janvier 2020, les PLU, POS ou carte communale en vigueur dans les 31 communes.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la concertation avec les habitants; elle est présentée à Pau (médiathèque des Allées) ainsi que dans les mairies d'Artigueloutan, d'Artiguelouve, de Billère, de Gan, d'Idron, de Jurançon, de Lescar, de Lons, de Meillon, de Poey de Lescar (ouverture habituelles des Mairies de votre commune).

Pour mieux comprendre les enjeux de cette thématique, des ateliers, conférences, caféurba vous sont proposés à retrouver ICI (programme)

Pour en savoir plus sur le PLUi: www.agglo-pau.fr